

BARÈME D'HONORAIRES DE NOS AGENCES

VENTE

LOCATION

De 0 à 200 000€

maximum 12% TTC

De 200 001€ à > 1 million d'€

maximum 8% TTC

Pour le bailleur et le locataire
11€/m² habitable ventilé
comme suit: 8€/m² (visites,
constitution dossier,
rédaction de bail...) et 3€/m²
(état des lieux d'entrée)

Les honoraires sont à la charge du vendeur, sauf stipulation contraire prévue au mandat.



Sotteville
Immobilier



Jardin des Plantes
Immobilier



Le Mesnil Esnard
Immobilier



Saint Etienne
Immobilier



Mont Saint Aignan
Immobilier



Albâtre
Immobilier



La Bouille-Moulineaux
Immobilier



Rive Droite
Immobilier



Saint Valery
Immobilier